

Il est proposé un vote à main levée pour l'ensemble des candidats : pour 49 / abstention : 0 /
Contre : 0

Les 5 candidats sont élus au Conseil d'administration du CDV 22.

- **Interventions des partenaires institutionnels**

- **Mr Vincent Le Meaux Vice-Président du Conseil Général des Côtes d'Armor**

Mr Le Meaux a rappelé la volonté exprimée par le président Le Breton lors des vœux au monde sportif, à savoir « faire vivre la vie associative et sportive ». Pour illustrer ceci, il a réaffirmé le maintien du soutien à l'emploi sportif (amateur jusqu'au haut niveau ainsi que de proximité). Les évolutions nécessaires dans le contexte de l'évolution des budgets sont les suivantes :

- Abandon progressif du sport professionnel.
- Non remise en cause des vacances.
- Remise à plat du plan nautique en 2010, avec abandon provisoire des cofinancements.
- Recentrage du TEAM voile autour des prochains jeux olympiques
- Soutien du sport de haut niveau.
- Soutien aux grandes épreuves.
- Soutien maintenu au CDVH (emploi et fonctionnement) même si celui-ci va devoir trouver d'autres sources de financement pour les différents projets.

A la question du rôle désormais dévolu à la commission nautique, le vice-président a répondu qu'elle devait être le moyen de remise à plat du plan nautique et devrait donc se réunir pour y travailler. Il a enfin mis en avant la démarche de prise de compétence des EPCI du département dans le domaine du nautisme.

- **Mr André Canevet Inspecteur DDJS**

Mr Canevet a présenté la nouvelle organisation des services de l'état dans le département, l'ancienne DDJS étant intégrée depuis le 1^{er} janvier dans la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) dans laquelle il occupe le poste de chef de service SMA (Sports et Métiers de l'Animation).

- **Mr Michel Kerhoas, Président de la Ligue Bretagne de Voile**

Mr Kerhoas a souligné l'activité soutenue de la voile costarmoricaine et a donné des précisions concernant les futurs partenariats BPO au niveau régional (clubs, handisport).

18h30 Fin De l'Assemblée Générale après un pot de clôture.